

INFOS MENSUELLES

LES PRODUITS DU MOIS DE SEPTEMBRE, DANS VOTRE PANIER



Viande : tendron de bœuf, caille, poitrine d'agneau

Poisson : moules, dorade grise, colin

Légumes : brocoli, fenouil, blette, frisée, mousseron

Fruits : muscat de hampour, mirabelle, mûre, fraise des bois

Fromage : brie de melun, rocamadour, fourme d'ambert

AU 30 AOUT

Les opérateurs funéraires devront à compter du 30 août détenir un pass sanitaire pour accéder aux services et établissements de santé pour assurer des soins, prendre en charge un corps ou déposer un cercueil.

Par contre, ils ne sont pas soumis au pass sanitaire ni à l'obligation vaccinale pour accéder ou participer aux cérémonies funéraires sans considération du lieu.

PETITS CONSEILS JARDINAGE



Plantation : C'est l'heure des bulbes de printemps ! En amont, faire de la place afin de prévoir l'encombrement des feuillages.

Récolte : Arracher le reste des légumes-racines comme les betteraves, carottes, navets, chou-rave, pommes de terre...



Cueillette : Il est temps de collecter les pommes ! Notamment, la reine des reinettes, delicious, royal gala....



PROBLEMES DE COUPURE INTERNET ?

LES BRANCHES D'ARBRES ET LES CABLES ELECTRIQUES NE FONT PAS BON MENAGE

Voici ce qui pourrait y remédier :

Le propriétaire a l'obligation d'élaguer ses arbres susceptibles de gêner les câbles électriques

L'opérateur se charge d'élaguer les arbres, aux frais du propriétaire

Le maire procède à une mise en demeure envers le propriétaire et l'opérateur afin d'effectuer l'entretien des arbres

Si le propriétaire ne fait rien

Si aucune des deux parties n'agit

Si toujours aucune action

Selon l'art. L. 51 du Code des postes et des communications électroniques, le maire a la possibilité de faire faire les travaux, aux frais de l'opérateur





Syndicat mixte du PETR du Pays du Cambrésis
Proposition d'article pour l'opération Plantons le décor

La nouvelle campagne de Plantons le Décor 2021- 2022 est lancée !

Véritable succès depuis plus de 10 ans, avec près de 40 000 arbres « essences locales » et plus de 1 000 fruitiers commandés, l'opération Plantons le décor, organisée par Espace naturels régionaux (ENRx), **fête ses 30 ans cette année**. L'occasion de (re)découvrir l'opération qui propose près de 150 arbres, arbustes et fruitiers dans un catalogue mais également des variétés potagères, valorisant les pépiniéristes, semenciers et producteurs de bulbes régionaux !

L'outil « **Plantons le Décor**® » participe également à l'élan de plantations en Hauts-de-France et vient en appui de la démarche de mécénat de la Voix du Nord « 100 000 arbres pour demain » et en appui des communes pour participer au « Plan Arbres » mis en œuvre par la Région Hauts-de-France

Vous pouvez passer commande dès le mois de septembre et **jusqu'au 20 novembre 2021** soit en remplissant un bon de commande dans le catalogue que vous pouvez vous procurer auprès des mairies, à l'accueil du Pays du Cambrésis au 14 rue Neuve à Cambrai, ou téléchargeable sur le site internet de l'opération (www.plantonsledecor.fr). Vos réservations et paiement peuvent se faire en ligne. Cette année, la livraison aura lieu **le 18 décembre 2021 à Cambrai le matin, et à Caudry l'après-midi**.

Vous désirez des conseils proposés par des professionnels ?

Des démonstrations, conseils et stages pour aider les jardiniers amateurs et avertis sont organisés à partir de septembre. De nombreux thèmes sont proposés aux habitants du Cambrésis pour permettre à chacun de contribuer à l'enrichissement de la diversité de leur jardin : conseils sur le choix des fruitiers d'antan, stage de greffage...

Inscrivez-vous et venez participer aux animations et stages :

- > **4 & 5 septembre 2021 – Les Naturiades du Val de Riot – Caudry**
- > **2 & 3 octobre 2021 - Salon Avicole – Palais des Grottes à Cambrai (entrée payante)**
- > **4 février 2022 : démonstration de taille sur fruitiers - Ramillies – sur réservation**
- > **11 mars 2022 : stage de greffage sur table (payant) – Caudry – sur réservation**

Pour participer aux animations et pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre le Pays du Cambrésis au 03.27.72.92.60 ou m.vanrenterghem@paysducambresis.fr

Rendez-vous en mairie pour le catalogue et les commandes.